

**COMMUNE DE LANS-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2016**

Présents : Présidence : Michael KRAEMER
18 Conseillers municipaux : Guy CHARRON - Véronique RIONDET - Maurice ACHARD PICARD - Caroline DELAVENNE - Jean-Charles TABITA - Marcelle DUPONT - Jean-Paul GOUTTENOIRE - Gérard MOULIN - Josette FICHEUX - Martine MAREINE - Laurent JALLIFFIER-VERNE - Stéphane SERRADURA - Valérie MOUTON - François NOUGIER - Auguste STRAZZABOSCHI - Philippe BERNARD - Damien ROCHE - Sophie VALLA
Pouvoirs: Françoise ROUGE à Véronique RIONDET - Gérard MEYRIGNAC à Josette FICHEUX - Jérôme NARCY à Damien ROCHE
Absents : Stéphanie SANNIER
Nombre de votants : 22
Secrétaire de séance : Josette FICHEUX

DEL 103/2016 OBJET : APPROBATION DU REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur le Maire rappelle que la Commune est compétente en matière d'Assainissement Non Collectif. Le règlement d'assainissement collectif actuel a été adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 17 décembre 2009.

Il est proposé à l'assemblée d'adopter un nouveau règlement d'assainissement non collectif pour tenir compte de l'évolution de la réglementation en la matière

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité.

DECIDE d'abroger règlement d'Assainissement Non Collectif adopté lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2009 ;

APPROUVE le règlement d'Assainissement Non Collectif ci-joint.

Le Maire,



Michaël KRAEMER